

plus qu'elles ne peuvent vendre au pays. Je tiens à signaler au gouvernement que nous devons adopter une politique commerciale, comme nous l'avons fait et de façon si heureuse en ce qui concerne le blé, une politique qui saura créer des marchés pour nos produits et leur assurer ensuite l'ampleur voulue.

Suivant la tradition, notre commerce s'orientait vers les pays d'Europe ou de la région de l'Atlantique. Dans les pays d'Asie et d'Extrême-Orient, dans les pays en voie de développement de la région bordée par le Pacifique, existent d'immenses possibilités pour l'expansion du commerce canadien. J'exhorte brièvement le ministère à orienter le commerce canadien dans deux voies distinctes: premièrement, vers l'importante région de l'Atlantique, et, deuxièmement, vers la région du Pacifique en voie de développement, qui constitue un marché spécial et inexploré. Nous ne pouvons nécessairement y appliquer les formules antérieures et traditionnelles.

Notre politique étrangère, en général, et nos politiques de placements et de crédit à l'étranger en particulier doivent être le complément de notre politique commerciale, si nous voulons mettre en œuvre les possibilités d'exportation vers la région bordée par le Pacifique; mais rappelons-nous que les besoins de matières premières et de produits manufacturés augmentent dans les pays sous-développés d'Asie et que ces besoins sont immenses. Assurons-nous que le Canada contribue à les combler.

L'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), chef du parti néo-démocrate, affirme depuis 25 ans que notre parti n'est pas un parti progressiste et qu'il n'est pas préparé à aider les membres de notre société qui ont besoin d'aide. Mais parce qu'il répète la même rengaine depuis 25 ans, toujours moins de gens écoutent ses propos ou ceux d'autres membres de son parti.

Ce discours du trône, seconde tranche de notre programme libéral, prouve nettement que l'honorable représentant a tort. Il établit nettement notre parti et notre gouvernement comme le parti du progrès au Canada, comme le véritable éléments de réforme, et je pense plus particulièrement aux mesures figurant dans le discours du trône au sujet du code national du travail, et des prêts libres de tout intérêt devant être accordés aux étudiants, de l'âge de retraite pour les sénateurs, du remaniement de la carte électorale, de la limite obligatoire des dépenses électorales et de l'intérêt que porte le gouvernement à l'expansion rurale, et enfin, ce qui est extrêmement important, de la détermination que paraît avoir le gouvernement de faire progresser le programme des pensions à participation. Toutes ces mesures indiquent et confirment que le gouvernement

actuel est progressiste, prévoyant, et qu'il entend procéder à des réformes.

En ce qui concerne le plan de pensions je voudrais—j'hésite à le faire parce qu'il s'agit d'une année bissextile—bref, je tiens à rendre plus particulièrement hommage au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Si nous sommes en mesure de nous mettre immédiatement à l'œuvre en ce qui concerne le plan de pensions, j'estime qu'il faut l'attribuer, dans une grande mesure, à la détermination indomptable dont madame le ministre a fait preuve à ce sujet. J'espère, d'ailleurs, que la population du Canada s'en rendra compte un jour.

Je tiens à assurer au premier ministre que les habitants de ma circonscription veulent un plan de pension à participation, et que toute la population du pays qui travaille dans nos bureaux et dans nos usines, dans nos forêts et nos campagnes, le souhaite également. Il faut admettre qu'il ne s'agit pas là de gens disposant des moyens nécessaires pour engager à grands frais des services de relations extérieures, chargés de discréditer ce programme de pension. Il faut aussi reconnaître que ce ne sont pas là ceux dont la réélection à quelque assemblée législative d'une province dépend de dons considérables à la caisse électorale. Il s'agit, par contre, de ceux, qui après une vie de travail ont le droit d'attendre du gouvernement—de ce gouvernement-ci—un régime qui leur permettra de prendre leur retraite dignement et en toute sécurité.

Et maintenant, monsieur l'Orateur, je vais aborder trois questions plus ou moins connexes. Le discours du Trône nous annonce que des dispositions seront prises pour aider les périodiques canadiens. Il va de soi que cette initiative s'insère dans la question beaucoup plus vaste de savoir si les Canadiens tiennent à rester canadiens. Nous devons nous demander si nous voulons que le Canada demeure une nation; le cas échéant, il faudra prendre certaines mesures pour faire en sorte qu'il demeure un pays libre et indépendant. Le gouvernement a répondu affirmativement à la question.

Notre parti peut être fier de son rôle dans l'évolution historique d'un Canada ayant gardé sa liberté et son indépendance à l'intérieur du Commonwealth. Nous sommes prêts à faire en sorte qu'il reste un pays libre et indépendant. Nous avons joué notre rôle dans l'édification du pays; nous ne sommes pas disposés à contribuer à son démantèlement. Le volume des capitaux et l'influence culturelle de l'étranger au Canada doit nous préoccuper. Si nous ne pouvons rester libres sur le plan économique, si nous ne pouvons conserver notre identité canadienne, nous ne pouvons demeurer longtemps libres sur le plan politique.